

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT
DES COLLECTIVITÉS (S.A.D.C.)
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

au 31 mars 2019

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT
DES COLLECTIVITÉS (S.A.D.C.)
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ**

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2-3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats du fonds d'administration	4
Résultats des fonds affectés	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-18
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Annexe A - Résultats du fonds d'administration par projets	19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA MRC DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DE LA MRC DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'entente de contribution conclue en date du 10 juin 2016 avec l'Agence de développement économique du Canada.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point
Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

La Société s'est conformée à l'entente signée avec l'Agence de développement économique du Canada. Tous les coûts réclamés durant la période de financement ont été payés ou sont adéquatement pourvus pour paiements au 31 mars 2019.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Autre point

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaire : La Société s'est conformée à l'entente signée avec l'Agence de développement économique du Canada. Tous les coûts réclamés durant la période de financement ont été payés ou sont adéquatement pourvus pour paiements au 31 mars 2019.

Isabelle Lessard CPA, CA
Lessard & Associé CPA inc.

Louiseville, le 12 juin 2019

Par: Isabelle Lessard, CPA auditrice, CA

Permis de comptabilité publique no A126421

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

RÉSULTATS DU FONDS D'ADMINISTRATION
exercice terminé le 31 mars

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions - Gouvernement fédéral	563 312	572 620
Autres	73 295	121 761
	636 607	694 381
CHARGES		
Salaires et charges sociales	435 355	448 654
Honoraires professionnels	84 293	72 322
Honoraires de comptabilité	768	721
Charges locatives	30 897	30 403
Subventions salariales versées	28 049	45 889
Frais reliés aux activités	23 958	25 643
Publicité et communications	18 479	31 620
Voyages et déplacements	13 335	14 165
Entretien et réparations	9 027	7 380
Frais de réunions et colloques	8 191	7 094
Cotisations et associations	3 826	4 231
Assurances	3 806	4 383
Télécommunications	3 675	4 183
Perfectionnement et formation	3 410	3 949
Location d'équipements	2 891	2 860
Fournitures de bureau	1 967	2 818
Frais de représentation	1 169	1 677
Intérêts et frais bancaires	629	705
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 526	1 177
	676 251	709 874
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(39 644)	(15 493)

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

RÉSULTATS DES FONDS AFFECTÉS
exercice terminé le 31 mars

			2019	2018
	FONDS D'INVESTISSE- MENT	FONDS STRATÉGIE JEUNESSE	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Intérêts sur les placements	221 462	12 455	233 917	200 581
Autres	27 180	3 470	30 650	26 199
	248 642	15 925	264 567	226 780
CHARGES				
Prêts douteux et irrécouvrables	20 741	(3 260)	17 481	73 573
Frais de logiciel	300		300	400
Frais d'étude de dossiers	1 622		1 622	2 129
Honoraires professionnels	573		573	336
Intérêts et frais bancaires	865	85	950	909
Intérêts sur la dette à long terme		4 106	4 106	3 153
	24 101	931	25 032	80 500
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	224 541	14 994	239 535	146 280

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
exercice terminé le 31 mars

					2 0 1 9	2 0 1 8
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS DES IMMOBILISA- TIONS	FONDS D'INVESTISSE- MENT	FONDS STRATÉGIE JEUNESSE	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début		45 258	2 949 355	400 528	3 395 141	3 269 645
(Insuffisance) Excédent des produits sur les charges	(39 644)		224 541	14 994	199 891	130 787
Virements interfonds (note 3)	39 644		(39 644)			
Acquisitions d'immobilisations		2 526			2 526	1 177
Cessions et radiations d'immobilisations		(4 004)			(4 004)	(6 468)
Solde à la fin		43 780	3 134 252	415 522	3 593 554	3 395 141

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

BILAN
au 31 mars

					2019	2018
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS DES IMMOBILISA- TIONS	FONDS D'INVESTISSE- MENT	FONDS STRATÉGIE JEUNESSE	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	6 879		467 737	53 478	528 094	703 615
Placements temporaires (note 4)			91 811	19 006	110 817	105 170
Débiteurs (note 5)	78 440		46 937	282	125 659	258 028
Frais payés d'avance	5 038				5 038	3 013
Tranche à moins d'un an des placements (note 6)			1 031 745	159 513	1 191 258	965 994
	90 357		1 638 230	232 279	1 960 866	2 035 820
PLACEMENTS (note 6)			1 496 022	306 200	1 802 222	1 782 773
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)		43 780			43 780	45 258
	90 357	43 780	3 134 252	538 479	3 806 868	3 863 851
PASSIF À COURT TERME						
Créditeurs (note 9)	90 357			10 059	100 416	285 236
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 10)				22 422	22 422	72 846
	90 357			32 481	122 838	358 082
DETTE À LONG TERME (note 10)				90 476	90 476	110 628
	90 357			122 957	213 314	468 710
ACTIF NET						
Investis en immobilisations		43 780			43 780	45 258
Affecté (note 11)			3 134 252	415 522	3 549 774	3 349 883
		43 780	3 134 252	415 522	3 593 554	3 395 141
	90 357	43 780	3 134 252	538 479	3 806 868	3 863 851

POUR LE CONSEIL, Administrateur (s),

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

FLUX DE TRÉSORERIE
exercice terminé le 31 mars

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	199 891	130 787
Ajustements pour :		
Variation des provisions pour prêts douteux	17 482	(8 085)
Radiations de prêts		81 658
	217 373	204 360
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Placements temporaires	(5 647)	(2 661)
Débiteurs	132 369	(224 139)
Frais payés d'avance	(2 025)	933
Créditeurs	(184 820)	184 956
	(60 123)	(40 911)
	157 250	163 449
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Nouveaux emprunts		100 000
Remboursement de la dette à long terme	(70 576)	(49 431)
	(70 576)	50 569
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Nouveaux placements	(1 706 654)	(1 243 443)
Remboursements de placements	1 444 459	1 113 256
	(262 195)	(130 187)
Variation de la trésorerie	(175 521)	83 831
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	703 615	619 784
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	528 094	703 615

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2019

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes en tant que Personne Morale sans but Lucratif, a pour but de favoriser le développement des petites et moyennes entreprises. La société gère des fonds d'investissement destinés à la création d'emplois par le biais d'aide financière et techniques qu'elle apporte au démarrage ou à l'expansion d'entreprises localisées sur son territoire. La société est donc exonérée d'impôts selon la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les méthodes comptables stipulées dans l'entente de contribution conclue en date du 10 juin 2016 avec Développement Économique Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Les principales estimations portent sur la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Comptabilité par fonds

La société comptabilise ses apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés à l'administration, aux immobilisations corporelles et aux investissements. Les fonds utilisés sont les suivants:

Le fonds d'administration rend compte des activités menées par la société en matière de prestation de services et d'administration.

Le fonds d'immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les fonds d'investissement sont utilisés pour la gestion de portefeuilles financés par des contributions du gouvernement fédéral. Ceux-ci comportent un volet général (Fonds d'investissement) et un volet destiné aux jeunes entrepreneurs (Fonds Stratégie Jeunesse).

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût. Les acquisitions ainsi que le produit de leur cession sont imputés directement aux résultats de l'exercice et leur coût est comptabilisé au fonds d'immobilisations corporelles. Le mobilier de bureau est radié 10 ans après son acquisition et le matériel informatique 3 ans suite à son acquisition.

Instruments financiers

i) Évaluation des instruments

La société évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des subventions à recevoir, des clients, des intérêts à recevoir et des placements. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus, des salaires et vacances, des contributions et autres revenus reportés et de la dette à long terme.

ii) Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la société détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la société détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2019

3. VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES

Le déficit réalisé au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2019, d'un montant de 39 644 \$ sera comblé par un transfert du Fonds d'investissement au Fonds d'administration (un montant de 15 493 \$ avait été transféré du Fonds d'investissement au Fonds d'administration en 2018).

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2019, un montant de 26 379 \$ a été consacré exclusivement à des activités de développement local (37 528 \$ au 31 mars 2018). Ce montant est constitué principalement de frais reliés aux activités au niveau local et de salaires et de charges sociales.

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

2 0 1 9	2 0 1 8
\$	\$

Les placements temporaires dont les intérêts variables sont déterminés par le Réseau des S.A.D.C., sont constitués des montants suivants encaissables à demande:

FONDS D'INVESTISSEMENT

Fonds commun des S.A.D.C.	91 811	89 566
---------------------------	---------------	--------

FONDS STRATÉGIE JEUNESSE

Fonds commun des S.A.D.C.	19 006	15 604
---------------------------	---------------	--------

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2019

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
5. DÉBITEURS		
FONDS D'ADMINISTRATION		
Subventions à recevoir	69 959	46 470
Clients	583	207
Taxes de vente	7 898	7 364
Avances à d'autres fonds, sans intérêt		15 493
	78 440	69 534
FONDS D'INVESTISSEMENT		
Intérêts à recevoir	6 533	5 542
Clients		855
Avances à d'autres fonds, sans intérêt	40 404	150 000
	46 937	156 397
FONDS STRATÉGIE JEUNESSE		
Intérêts à recevoir	282	282
Clients		60
Avances à d'autres fonds, sans intérêt		31 755
	282	32 097

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DE LA M.R.C. DE MASKINONGÉ (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2019

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
6. PLACEMENTS		
FONDS D'INVESTISSEMENT		
Solde au début		
Prêts garantis par des cautionnements personnels, des hypothèques mobilières et immobilières, taux variant entre 5,2 % et 11,45 %, échéant jusqu'en 2032 (provision pour pertes de 192 895 \$)	2 465 214	2 462 988
Prêts sans garantie, taux variant entre 5,2 % et 6,45 %, échéant jusqu'en 2020 (aucune provision pour pertes)	10 940	10 657
	2 476 154	2 473 645
Nouveaux prêts		
Prêts garantis par des cautionnements personnels, des hypothèques mobilières et immobilières, taux variant entre 6,2 % et 10,2 %, échéant jusqu'en 2024 (provision pour pertes de 56 269 \$)	1 536 525	980 476
Prêts sans garantie, au taux de 5,2 %, échéant jusqu'en 2020 (aucune provision pour pertes)		4 485
	1 536 525	984 961
	4 012 679	3 458 606
Radiation de prêts		81 658
Remboursements de prêts de l'exercice	1 235 748	900 794
	1 235 748	982 452
	2 776 931	2 476 154
Provision pour prêts douteux	249 164	228 422
	2 527 767	2 247 732
Tranche à moins d'un an des placements	1 031 745	791 004
	1 496 022	1 456 728

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DES COLLECTIVITÉS (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2019

6. PLACEMENTS (suite)

Les parties encaissables des placements au cours des cinq prochains exercices sont les suivantes:

	\$		
	2 0 2 0	1 031 745	
	2 0 2 1	506 375	
	2 0 2 2	420 211	
	2 0 2 3	323 745	
	2 0 2 4	184 445	
			2 0 1 9
FONDS STRATÉGIE JEUNESSE			\$
			2 0 1 8
			\$
Solde au début - Prêts sans garantie, taux variant entre 0 % et 6,95 %, échéant jusqu'en 2024 (provision pour pertes de 5 297 \$)			509 592
			463 572
Nouveaux prêts - Prêts sans garantie, taux de 0 %, échéant jusqu'en 2024 (aucune provision pour pertes)			170 129
			258 482
			679 721
			722 054
Remboursements de prêts de l'exercice			208 711
			212 462
			471 010
			509 592
Provision pour prêts douteux			5 297
			8 557
			465 713
			501 035
Tranche à court terme des placements			159 513
			174 990
			306 200
			326 045

Les parties encaissables des placements au cours des cinq prochains exercices sont les suivantes:

	\$
2 0 2 0	159 513
2 0 2 1	122 959
2 0 2 2	97 353
2 0 2 3	56 785
2 0 2 4	30 116

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DES COLLECTIVITÉS (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2019

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Mobilier de bureau	34 030	34 030
Matériel informatique	9 750	11 228
	43 780	45 258
8. EMPRUNT BANCAIRE		
L'emprunt bancaire autorisé au montant de 50 000 \$ porte intérêts à taux variable (le taux au 31 mars 2019 est de 7,95 %) et est renouvelable annuellement.		
9. CRÉDITEURS		
FONDS D'ADMINISTRATION		
Fournisseurs et frais courus	15 784	18 441
Salaires et vacances	30 198	27 989
Retenues à la source et contributions	10 966	15 402
Contributions et autres revenus reportés	3 064	25 619
Dû à d'autres fonds, sans intérêt	30 345	50 000
	90 357	137 451
FONDS D'INVESTISSEMENT		
Dû à d'autres fonds, sans intérêt		47 248
FONDS STRATÉGIE JEUNESSE		
Fournisseurs et frais courus		537
Dû à d'autres fonds, sans intérêt	10 059	100 000
	10 059	100 537

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DES COLLECTIVITÉS (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2019

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
10. DETTE À LONG TERME		
FONDS STRATÉGIE JEUNESSE		
Emprunt du Capital Réseau S.A.D.C. & C.A.E., 2,9 %, remboursé au cours de l'exercice		13 276
Emprunt du Capital Réseau S.A.D.C. & C.A.E., 2,9 %, sans garantie, remboursable par versements trimestriels de 2 272 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2019	2 260	13 304
Emprunt du Capital Réseau S.A.D.C. & C.A.E., 2,9 %, remboursé au cours de l'exercice		24 621
Emprunt du Capital Réseau S.A.D.C. & C.A.E., 2,9 %, sans garantie, remboursable par versements trimestriels de 2 276 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2021	21 887	32 273
Emprunt du Capital Réseau S.A.D.C. & C.A.E., 2,9 %, sans garantie, remboursable par versements trimestriels de 3 514 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2026	88 751	100 000
	112 898	183 474
Tranche à moins d'un an	22 422	72 846
	90 476	110 628

Les versements estimatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants:

	\$
2 0 2 0	22 422
2 0 2 1	20 762
2 0 2 2	16 807
2 0 2 3	12 657
2 0 2 4	13 026

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DES COLLECTIVITÉS (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2019

	2 0 1 9	2 0 1 8
	\$	\$
11. ACTIFS NETS AFFECTÉS AUX INVESTISSEMENTS		
FONDS D'INVESTISSEMENT		
Contributions du Gouvernement fédéral pour investissements	1 637 975	1 637 975
Excédent des produits sur les charges et virements interfonds	1 496 277	1 311 380
	3 134 252	2 949 355
FONDS STRATÉGIE JEUNESSE		
Contributions du Gouvernement fédéral pour investissements	342 000	342 000
Excédent des produits sur les charges	73 522	58 528
	415 522	400 528

12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La société est liée par des contrats de location pour ses locaux, un photocopieur et un système téléphonique représentant des engagements totaux de 41 807 \$ répartis comme suit au cours des prochains exercices :

	\$
2 0 2 0	38 801
2 0 2 1	2 470
2 0 2 2	536

Au 31 mars 2019, la société s'est également engagée à verser des prêts pour un montant totalisant 344 000 \$, soit 282 000 \$ du Fonds d'Investissement (142 176 \$ au 31 mars 2018) et 62 000 \$ du Fonds Stratégie Jeunesse (47 000 \$ au 31 mars 2018), en contrepartie du respect de certaines conditions.

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
DES COLLECTIVITÉS (S.A.D.C.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2019

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

a) Risque de liquidité

La société est exposée à ce risque principalement à l'égard de son emprunt bancaire, de ses créiteurs et de sa dette à long terme.

b) Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux débiteurs de même qu'aux subventions à recevoir. La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

c) Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent la société à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

